

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHALLENGE ECOMOBILITE DES COLLEGES – 1<sup>ère</sup> édition – mai 2022

A destination des collèges des départements du Nord et du Pas-de-Calais, du 16 mai au 20 mai 2022.

Le CREM – Centre de Ressources en écomobilité<sup>1</sup> (animé par Droit au vélo-ADAV et En Savoir Plus) a organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois le « challenge écomobilité des collèges ». Cette initiative inédite dans les Hauts-de-France a pour but de sensibiliser les collégiens, leurs parents et le personnel des collèges sur les questions de santé et d’environnement liées à la mobilité.

Cette première édition est déjà un succès, puisque **46 collèges, 400 classes, plus de 8 500 élèves et 260 membres du personnel des collèges** ont participé au challenge. Plus de **100 animations sur le thème de l’écomobilité ont été organisées par les établissements à destination des élèves et du personnel.**

Carte des collèges participants : [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/challenge-ecomobilite-scolaire-college-2022-etabli\\_773660#9/50.6329/2.7686](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/challenge-ecomobilite-scolaire-college-2022-etabli_773660#9/50.6329/2.7686)

## *PARTENAIRES ET MISSION PDES :*

Cette opération est soutenue par l’Ademe, la DREAL Hauts-de-France, l’Académie de Lille et le département du Nord dans le cadre de la mission PDES – [Plan de déplacement des établissements scolaires en cours de déploiement sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais](#).

Le CREM a pour mission d’accompagner et d’apporter expertise et ressources en matière d’écomobilité auprès des établissements scolaires, collectivités, des associations, des particuliers et tout type de porteur de projet.

Infos, outils, ressources et résultats sur le site : <https://www.ecomobilite.org/Les-inscriptions-au-challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges>

## *LES OBJECTIFS DU CHALLENGE :*

- Promouvoir auprès des jeunes des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour leur trajet domicile-collège : à pied, à vélo, à trottinette, en transport en commun...
- Valoriser les bonnes pratiques des collégiens et du personnel en matière de mobilité.
- Faire participer le plus grand nombre d’établissements scolaires.

## *LE PRINCIPE DU CHALLENGE :*

Les élèves et le personnel des collèges peuvent participer à ce challenge **inter-établissement et inter-classes au sein du même établissement.**

---

<sup>1</sup> L’écomobilité désigne, pour un décideur public comme pour un particulier, le fait de privilégier des modes alternatifs à la voiture individuelle (vélo, marche, transport en commun, covoiturage, etc.) qui ont un faible impact sur l’environnement.

## 7 défis sont à remporter :

- La classe / le collège / le groupe de personnel la / le plus écomobile (le nombre le plus élevé de personnes (selon la catégorie) venus au collège en mode de transport doux sera désignée comme le groupe le plus écomobile).
- La classe / le collège / le groupe de personnel ayant fourni le plus bel effort écomobile (la plus belle progression écomobile sera désignée comme le groupe ayant fourni le plus bel effort écomobile)
- Les défis des animations :
  - Catégorie du "challenge vivant" : au collège ayant réalisé le plus d'animations sur la semaine du challenge.
  - Catégorie de l'animation la plus originale.
  - Coup de cœur du jury.

L'organisation de ce challenge s'appuie sur la participation des écodélégués, relais entre les élèves et le référent challenge de l'établissement participant.

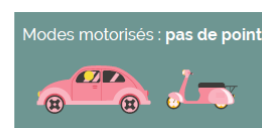
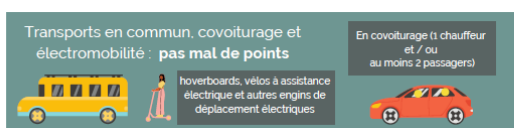
## LES RESULTATS :

Vainqueurs des trophées du challenge de l'écomobilité des collèges 1 <sup>ère</sup> édition			
CATEGORIES		NOM COLLEGE	COMMUNE
ELEVES	Défi du collège le plus écomobile (catégorie élèves)	Léon Blum	Wavrin
	Défi du changement de comportement (catégorie élèves)	St Jean	La Madeleine
PERSONNEL	Défi du collège le plus écomobile (catégorie personnel)	Jean Moulin	Iwuy
	Défi du changement de comportement (catégorie personnel)	Saint Exupéry	Hautmont
ANIMATIONS	ANIMATIONS - Challenge vivant	Jean Macé	Bruay-sur-Escaut
	ANIMATIONS - Animations les plus originales	Docteur E.Schaffner	Roost-Warendin
	ANIMATIONS - Coup de cœur du Jury	Paul Langevin	Avesnes-les-Aubert

## RECOLTE DES RESULTATS :

La mobilisation de tous les élèves d'une classe et/ou d'un collège lui permet de marquer des points pour remporter le challenge. Les écodélégués comptent au départ le type de déplacement habituel des élèves pour se rendre au collège. Puis ils indiquent quotidiennement les transports utilisés tout au long de la semaine du challenge. A la fin, un comptage a été effectué, afin de déterminer les classes les plus écomobiles et celle qui a fourni le plus bel effort au cours de la semaine.

Plus la classe / le collège / le personnel est écomobile plus il remporte de point pour son équipe. Les modes actifs sont davantage récompensés :



Concernant les animations, une grande majorité des établissements ont proposé au total **plus de 100 animations** à leurs élèves et au personnel, en voici quelques exemples :

- Dons de vélos anciens à l'association « Initiatives rurales » au collège Jean Zay de Dunkerque,
- Test de vélobus et de pédibus<sup>2</sup> dans plusieurs collèges comme ceux de Saint-Exupéry à Steenvoorde, Paul Langevin à Avesnes-les-Aubert, Saint Exupéry à Hautmont,
- Des sensibilisations pédagogiques sur le thème de l'écomobilité avec des supports comme [l'exposition proposée par le CREM](#) ou des supports créés par les élèves eux-mêmes au collège Dupleix de Landrecies, au collège Jean Lemaire de Belges de Bavay, au collège Josquin des Prés de Condé-sur-Escaut, etc.
- Découverte du réseau de transport en commun au collège Jean Jaurès de Lens,
- Forum de la sécurité routière au collège Jacques Prévert de Caudry,
- Et bien d'autres !

Pour en savoir plus sur les animations réalisées dans le cadre du challenge, merci de joindre le contact presse ci-dessous.

#### *CHOIX DU JURY POUR LA CATEGORIE ANIMATION :*

**Pour cette première édition, le jury<sup>3</sup> félicite l'ensemble des participants du challenge qui ont fait de cette première édition une grande réussite !**

Cette année, celui-ci a été particulièrement sensible aux démarches :

- du collège de Roost-Warendin qui a :
  - saisi l'occasion du challenge pour lancer sa démarche PDES<sup>4</sup> ([plan de déplacement des établissements scolaires](#)),
  - animé des ateliers cartographiques avec un professeur d'histoire géographie afin de repérer les voies de circulation amenant au collège et en repérant les voies alternatives à la route telles que les chemins carrossables et les voies vertes,
  - mis en place de vélobus,
  - organisé des actions Contrôle Technique des Vélos avec la participation d'un partenaire, La Bouée des Jeunes (atelier d'insertion de réparation de vélo),
  - les classes de 4<sup>ème</sup> Segpa, 3<sup>ème</sup> Segpa ont travaillé à l'organisation d'un voyage de fin d'année L'Échappée d'Ernest. Voyage qui sera 100% écomobile !
- du collège Jean Macé de Bruay-sur-Escaut qui a réalisé pas moins de 14 animations ! et qui remporte donc le défi du challenge vivant qui récompense les collèges ayant réalisé le plus d'animations sur la semaine du challenge avec par exemple :
  - une sensibilisation de la population de la commune et des parents par le Facebook de la ville et via l'ENT (espace numérique de travail),
  - la réalisation d'une exposition sur la sécurité routière, la pollution atmosphère et devenir écomobile pour tous les collégiens,

---

<sup>2</sup> Mode de déplacement collectif d'enfants à vélo (vélobus) ou à pied (pédibus) qui sont conduits par des adultes sur un trajet et selon un horaire de passage déterminés.

<sup>3</sup> Le Jury, composé des partenaires de la mission PDES – Plan de déplacement des établissements scolaires portée par l'ADAV (Ademe, DREAL Hauts-de-France, Académie de Lille et département du Nord).

<sup>4</sup> Document stratégique, issu d'un diagnostic partagé, qui propose un panel d'actions (aménagement, services, actions pédagogiques ou de communication) dont l'objectif est de limiter le recours à la voiture individuelle pour les trajets domicile-établissement scolaire. Par la suite, un référent PDES discute des actions envisageables avec les acteurs locaux de la mobilité (communes, intercommunalités, associations, etc.)

- la réalisation d'une maquette "green city" (ville du futur écoresponsable) faite par les ULIS,
  - la découverte de l'itinéraire cyclable Boucle Un'escaut,
  - la mise en place d'un atelier de maniabilité et essai de trottinettes électriques pour les élèves et le personnel du collège (prototype trottinette société JERICO),
- Enfin, le collège Paul Langevin d'Avesnes-les-Aubert a remporté le coup de cœur du Jury pour avoir mis en place de nombreuses d'animations ayant mobilisé beaucoup d'élèves avec :
    - l'organisation d'ateliers d'entretien pour les vélo avec une vingtaine d'élèves venus à vélo autour d'un parent d'une association cycliste, d'un prof de techno et de 4 élèves sachant entretenir leur vélo,
    - la création d'une exposition sur l'écocomobilité préparée les semaines précédentes par 2 classes de 4ème,
    - le rassemblement à 8h devant le collège des élèves venus à vélo le mercredi 18 mai,
    - l'organisation d'un jeu de piste pour les 4 classes de 5èmes autour de l'écocomobilité avec 7 épreuves (circuit, mimes, recherche d'informations, calcul ...),

#### CONTACT PRESSE :

Raphaël HONOREZ

Chargé de mission PDES - Crem

ADAV - 5 rue Jules de Vicq

59 800 LILLE

Tél : 03 20 52 97 58

site ADAV : [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)

site Crem: [www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)



Partenaires de la mission PDES :

